

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : Mme Jeanine de Vries Reilingh
: M. Emmanuel Piaget
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session du 17 février 2026 à l'Hôtel judiciaire de Neuchâtel, rue du Pommier 3

Heure : Cause : Débats et jugement

8h30 **J M** prévenu et appelant
CPEN.2025.39 (MPM) (Me Gautier Aubert)
art. 146 al. 1 CP ; 66a al. 1 CP

Ministère public intimé

OCAB plaignante et intimée

GSR Val-de-Ruz plaignante et intimée

Par ordre de la présidente
de la Cour pénale

La greffière